

**CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE
DES ORGANISMES GESTIONNAIRES DE FOYERS ET SERVICES POUR
JEUNES TRAVAILLEURS
CONTRAT STANDARD CCN508100**

ANNEXE I – GARANTIES 1/2

Descriptif des garanties	Prestations
Les remboursements ci-dessous s'entendent en complément de ceux versés par la Sécurité sociale	
. HOSPITALISATION	
Hospitalisation médicale et chirurgicale : . Frais de séjour (frais de structure et de soins) et Fournitures diverses (produits de la LPP facturables et spécialités pharmaceutiques) . Honoraires : honoraires médicaux et chirurgicaux, paramédicaux et actes de laboratoire	<i>Etablissements conventionnés et non conventionnés :</i> 100 % du Ticket Modérateur
. Chambre Particulière (y compris en maternité)	1.3 % du PMSS par jour
. Forfait Hospitalier	100 % des Frais Réels
. Lit d'Accompagnant pour un enfant de moins de 15 ans sur prescription médicale	Pris en charge
. Forfait acte lourd	Pris en charge
. PRATIQUE MEDICALE COURANTE	
. Consultation, visite d'un généraliste	100 % du Ticket Modérateur
. Consultation, visite d'un spécialiste	100 % du Ticket Modérateur
. Soins d'auxiliaires médicaux, frais de déplacement	100 % du Ticket Modérateur
. Frais d'analyse et de laboratoire	100 % du Ticket Modérateur
. Actes de spécialité	100 % du Ticket Modérateur
. Radiologie . Ostéodensitométrie prise en charge par la SS	100 % du Ticket Modérateur
. PHARMACIE	
. Frais pharmaceutiques remboursés par la SS	100 % de la BR ou du tarif forfaitaire de responsabilité - MR
. TRANSPORT	
. Frais de Transport pris en charge par la SS	100 % du Ticket Modérateur
. OPTIQUE	
. Verres et Monture • Adultes et enfants à charge de 18 ans et plus	Selon la grille optique dans la limite par bénéficiaire d'une paire (2 verres + monture) tous les 2 ans sauf changement de correction
• Enfants à charge de moins de 18 ans	Selon la grille optique dans la limite par bénéficiaire d'une paire (2 verres + monture) par an
. Lentilles prises en charge ou non par la SS	5 % du PMSS par an et par bénéficiaire avec un minimum de 100 % du Ticket Modérateur pour les lentilles remboursées par la Sécurité Sociale
. DENTAIRE	
. Soins dentaires y compris parodontologie pris en charge par la SS	300 % de la MR
. Prothèses dentaires prises en charge par la SS	300 % de la MR
. Orthodontie prise en charge par la SS	300 % de la MR
. Actes et Prothèses dentaires non pris en charge par la SS (prothèses sur dent vivante, prothèse céramo-céramique, inlays, onlays, parodontologie, implantologie, orthodontie)	210 % de la BR reconstitué de la Sécurité Sociale
. APPAREILLAGE	
. Orthopédie et autres prothèses	100 % du Ticket Modérateur
. Prothèses auditives	100 % du Ticket Modérateur

**CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE
DES ORGANISMES GESTIONNAIRES DE FOYERS ET SERVICES POUR
JEUNES TRAVAILLEURS
CONTRAT STANDARD CCN508100**

ANNEXE I – GARANTIES 2/2

. ALLOCATIONS FORFAITAIRES	
. Cure Thermale prise en charge par la SS : Honoraires et forfait thermal	100 % du Ticket Modérateur
. PREVENTION	
. Frais de prévention règlementaire Prise en charge des actes de prévention figurant sur la liste établie par l'arrêté du 8 juin 2006	100 % du Ticket Modérateur

Ticket Modérateur : différence entre la base de remboursement de la Sécurité sociale (BR) et le montant remboursé par la Sécurité sociale.

BR = Base de Remboursement de la Sécurité Sociale

MR = Montant Remboursé par la Sécurité Sociale

PMSS = Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale en vigueur au 1^{er} janvier de l'année

SS = Sécurité Sociale

Grille optique	Adultes et Enfants ≥ 18 ans Le Remboursement est limité aux Frais Réels et à 1 paire (2 verres et une monture) tous les deux ans (sauf changement de correction)		Enfants < 18 ans Le Remboursement est limité aux Frais Réels et à 1 paire (2 verres et une monture) par an	
	Type de verre	Code LPP	Forfait par verre	Code LPP
Verres				
<i>Verres Simple Foyer, Sphérique</i>				
sphère de -6 à +6	2203240, 2287916	65,00 €	2242457, 2261874	45,00 €
sphère de -6,25 à -10 ou de +6,25 à +10	2263459, 2265330, 2280660, 2282793	75,00 €	2243304, 2243540, 2291088, 2297441	70,00 €
sphère < -10 ou >+10	2235776, 2295896	85,00 €	2248320, 2273854	75,00 €
<i>Verres Simple Foyer, Sphéro-cylindriques</i>				
cylindre < +4 sphère de -6 à +6	2226412, 2259966	75,00 €	2200393, 2270413	55,00 €
cylindre < +4 sphère < -6 ou >+6	2254868, 2284527	85,00 €	2219381, 2283953	70,00 €
cylindre > +4 sphère de -6 à +6	2212976, 2252668	95,00 €	2238941, 2268385	75,00 €
cylindre > +4 sphère < -6 ou >+6	2288519, 2299523	105,00 €	2206800, 2245036	85,00 €
<i>Verres Multi-focaux ou Progressifs Sphériques</i>				
sphère de -4 à +4	2290396, 2291183	130,00 €	2264045, 2259245	90,00 €
sphère < -4 ou >+4	2245384, 2295198	150,00 €	2202452, 2238792	110,00 €
<i>Verres Multi-focaux ou Progressifs Sphéro-cylindriques</i>				
sphère de -8 à +8	2227038, 2299180	140,00 €	2240671, 2282221	100,00 €
sphère < -8 ou >+8	2202239, 2252042	160,00 €	2234239, 2259660	120,00 €
Monture	Code LPP	Forfait par monture	Code LPP	Forfait par monture
	2223342	120,00 €	2210546	65,00 €